

AMUNDI ACTIONS EURO ISR - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/11/2024

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

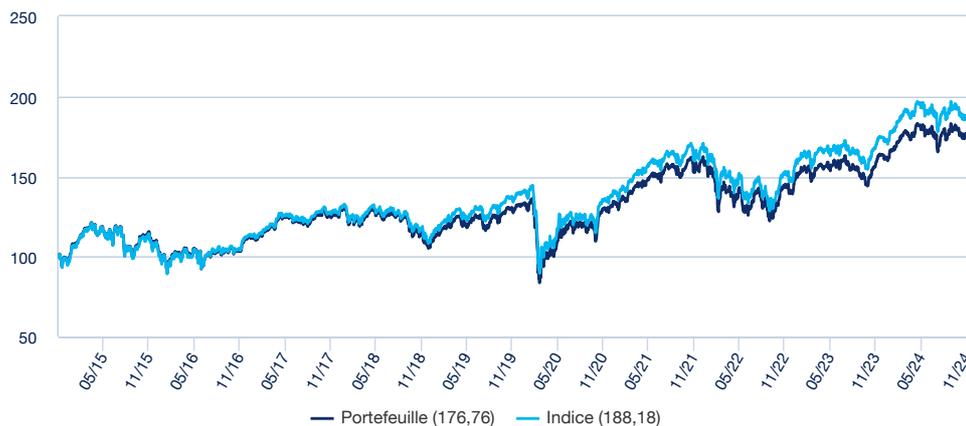
Valeur Liquidative (VL) : **224,38 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **29/11/2024**
 Actif géré : **471,23 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010458745**
 Code Bloomberg : **SICEURS FP**
 Indice de référence : **100% MSCI EMU**
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**
 Catégorie Morningstar © :
Actions Zone Euro Grandes Cap.
 Nombre de fonds de la catégorie : **1243**
 Date de notation : **30/11/2024**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à l'indice MSCI EMU en investissant dans les principales valeurs de la zone euro selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
29/12/2023	31/10/2024	30/08/2024	30/11/2023	30/11/2021	29/11/2019	28/11/2014	14/05/1999	
Portefeuille	8,19%	0,68%	-1,55%	12,00%	15,98%	35,74%	76,04%	124,38%
Indice	8,00%	0,05%	-2,29%	11,47%	17,82%	37,29%	87,34%	-
Ecart	0,19%	0,63%	0,74%	0,53%	-1,84%	-1,55%	-11,31%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	17,52%	-12,87%	21,93%	-0,22%	22,18%	-13,87%	12,06%	2,02%	10,55%	4,93%
Indice	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	12,49%	4,37%	9,81%	4,32%
Ecart	-1,26%	-0,40%	-0,23%	0,80%	-3,29%	-1,16%	-0,43%	-2,35%	0,74%	0,61%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	10,90%	14,75%	20,81%	18,45%
Volatilité de l'indice	10,86%	14,60%	20,71%	18,35%
Tracking Error ex-post	1,34%	1,45%	1,44%	1,36%
Ratio d'information	0,52	-0,33	-0,17	-0,48
Ratio de sharpe	0,79	0,17	0,25	0,29
Beta	1,00	1,00	1,00	1,00

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-61,62%
Délai de recouvrement (jours)	2 220
Moins bon mois	09/2002
Moins bonne performance	-17,95%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	17,87%

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Vincent Masson**

Gérant de portefeuille senior - Index & Multistratégies

**Jerome Gueguen**

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

Secteur Agroalimentaire et Boissons

Le secteur de l'agroalimentaire et des boissons est un pilier fondamental de l'économie mondiale, représentant une part essentielle de l'industrie manufacturière et répondant aux besoins fondamentaux des populations en matière d'alimentation et de consommation. Ce secteur regroupe une grande diversité d'acteurs, allant des multinationales spécialisées dans les produits transformés, les confiseries et les boissons, aux producteurs locaux et aux entreprises innovantes axées sur les produits biologiques et les nouvelles tendances nutritionnelles. Dynamique et en constante évolution, il s'adapte aux attentes croissantes des consommateurs en matière de santé, de durabilité et de transparence.

D'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance), ce secteur fait face à des défis majeurs et doit constamment innover pour y répondre.

- **Sur le plan environnemental**, l'agroalimentaire doit réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en lien avec la production agricole, la consommation d'eau et la gestion des emballages plastiques. La préservation de la biodiversité et la lutte contre la déforestation sont également des sujets majeurs de ce secteur. De nombreuses entreprises s'engagent dans des stratégies ambitieuses de neutralité carbone (Net-Zero) et soutiennent des chaînes d'approvisionnement agricoles durables.
- **Sur le plan social**, le secteur joue un rôle clé dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles et des ouvriers, en s'attaquant à des problématiques telles que le travail forcé, les inégalités de revenus et les droits humains, particulièrement dans les pays en développement.

Danone

Danone est une entreprise française présente à l'échelle mondiale, spécialisée dans l'alimentation et les boissons. Reconnue pour son expertise dans le domaine de la nutrition, Danone se concentre sur quatre segments principaux : les produits laitiers, les eaux, la nutrition spécialisée (notamment infantile et médicale) et les produits à base de plantes. Danone fait partie des meilleures entreprises de son secteur en termes de pratiques ESG, ayant toujours manifesté un désir de s'améliorer et de traiter les enjeux matériels. Cependant, l'entreprise fait face à quelques controverses.

Danone est actuellement dans un processus de médiation à la suite d'une assignation en justice déposée par trois ONG : ClientEarth, Surfrider Europe et Zero Waste. Ces ONG jugent que l'entreprise n'a pas pris de mesures suffisantes pour garantir une réduction progressive de l'utilisation du plastique. De plus, Danone figure également dans le dernier Brand Audit de l'ONG Break Free From Plastic parmi les plus gros pollueurs plastiques au monde.

Cependant, il est important de souligner les bonnes pratiques de Danone, notamment en matière de transparence. L'entreprise publie un rapport dans le cadre du Global Commitment de la Fondation Ellen MacArthur, ce qui permet d'avoir un niveau de transparence élevé sur ses données liées au plastique.

Danone, pionnier de la nutrition, a également surpris cette année en amorçant une marche arrière concernant le Nutri-Score, un outil clé de transparence sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires à destination des consommateurs. Suite à l'évolution de l'algorithme de notation du Nutri-Score, certains produits de Danone ont vu leurs notes négativement impactées. Ce retrait soulève des questions sur l'efficacité d'un système d'information nutritionnel volontaire si les entreprises peuvent s'en retirer lorsque leurs produits ne sont plus bien notés.

Nestlé

Nestlé est un géant mondiale du secteur de l'agroalimentaire. Cette entreprise suisse est spécialisée dans la production et la distribution de produits alimentaires et de boissons. Avec une très forte présence internationale, Nestlé propose un portefeuille varié comprenant des produits laitiers, des céréales, des eaux en bouteille, des aliments pour bébés, des produits à base de plantes et des aliments pour animaux de compagnie.

Cette année, le géant suisse a beaucoup fait parler de lui en négatif. L'entreprise a été exposée à plusieurs scandales concernant la qualité de ses produits. Nestlé a notamment été accusé d'avoir ajouté du sucre et du miel au lait infantile et aux produits céréaliers vendus dans de nombreux pays à revenu moyen ou faible. Ces pays disposent généralement de réglementations et de restrictions moins strictes en matière de formulation. Nestlé détient plus de 20 % du marché des aliments pour bébés.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
DEUTSCHE BOERSE AG	2,40%	0,82%	1,58%
ORION OYJ	1,62%	0,10%	1,52%
COCA-COLA EUROPACIF PTNERS PLC	1,71%	0,30%	1,41%
SIEMENS ENERGY AG	1,80%	0,64%	1,16%
AENA SME SA	1,44%	0,30%	1,13%
MUENCHENER RUECKVER GES MUENC	2,39%	1,30%	1,09%
INTESA SANPAOLO SPA	2,06%	1,04%	1,02%
AMPLIFON SPA	1,04%	0,06%	0,98%
HENKEL AG & CO KGAA	1,40%	0,42%	0,98%
TALANX AG	1,08%	0,10%	0,97%
Total	16,94%	5,08%	11,86%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

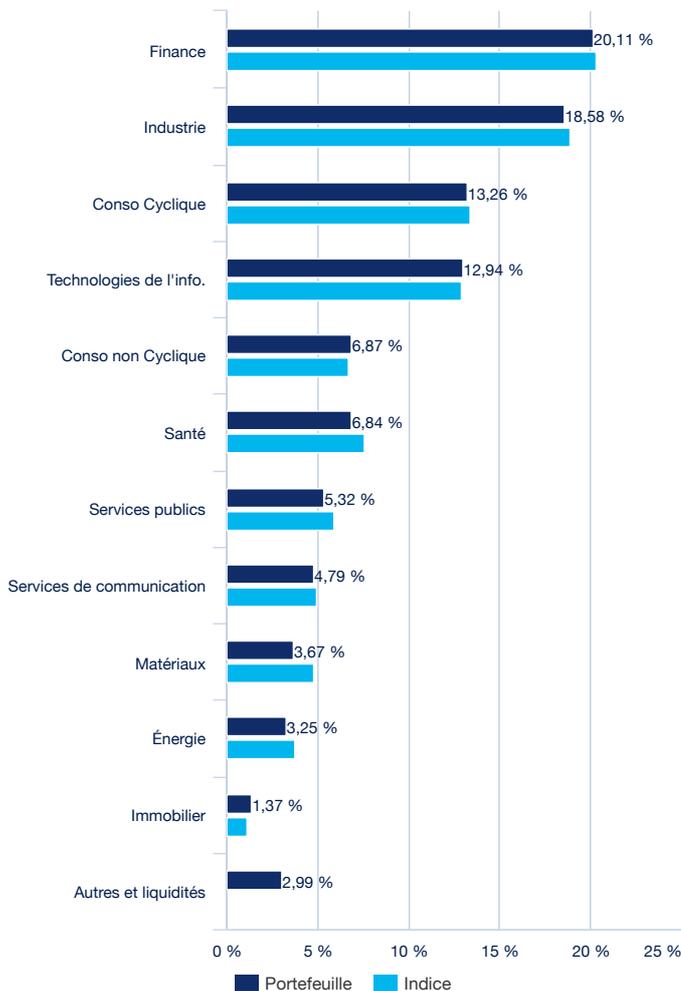
Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
FERRARI NV	-	1,02%	-1,02%
ESSILORLUXOTTICA SA	0,61%	1,35%	-0,73%
ARGENX SE	-	0,70%	-0,70%
ADIDAS AG	0,10%	0,71%	-0,61%
DEUTSCHE BANK AG	-	0,59%	-0,59%
DEUTSCHE POST AG	0,11%	0,70%	-0,59%
NORDEA BANK ABP	0,13%	0,67%	-0,54%
RHEINMETALL AG	-	0,54%	-0,54%
BASF SE	0,21%	0,74%	-0,53%
L OREAL SA	1,06%	1,56%	-0,51%
Total	2,22%	8,58%	-6,36%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

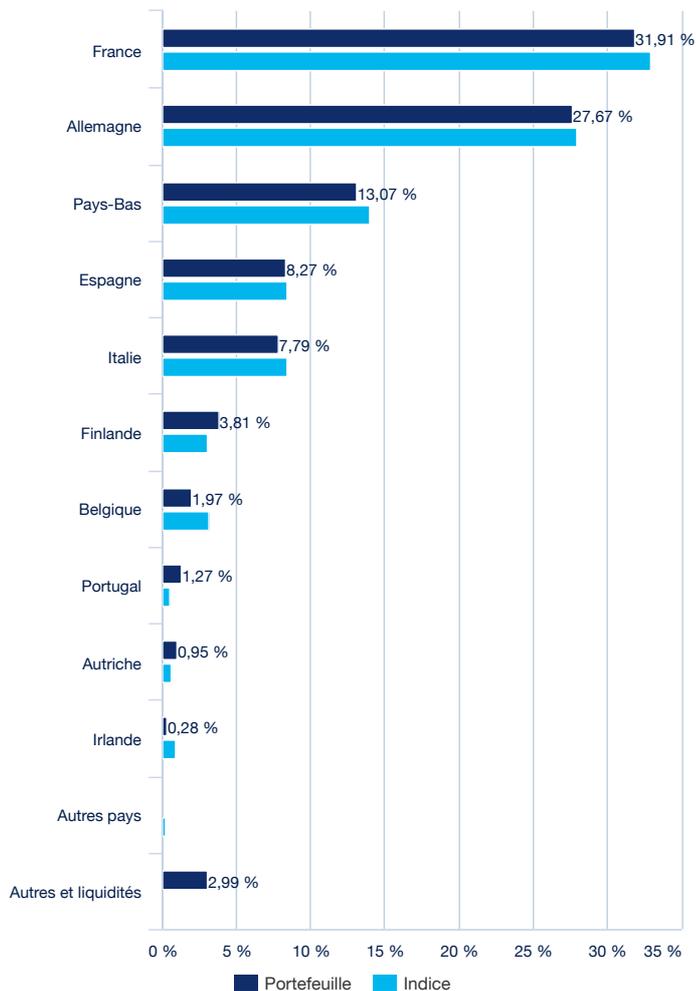
ACTIONS ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
ASML HOLDING NV	4,98%
SAP SE	4,93%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,16%
SIEMENS AG	2,97%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	2,90%
AIRBUS SE	2,54%
DEUTSCHE TELEKOM AG	2,42%
DEUTSCHE BOERSE AG	2,40%
MUENCHENER RUECKVER GES MUENC	2,39%
INTESA SANPAOLO SPA	2,06%
Total	30,76%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Indicateur	Valeur
Nombre de lignes en portefeuille	124

ACTIONS ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	16/04/1999
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010458745
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,10% -
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,20%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	21/05/1999 : 100,00% MSCI EMU

ACTIONS ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.llelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



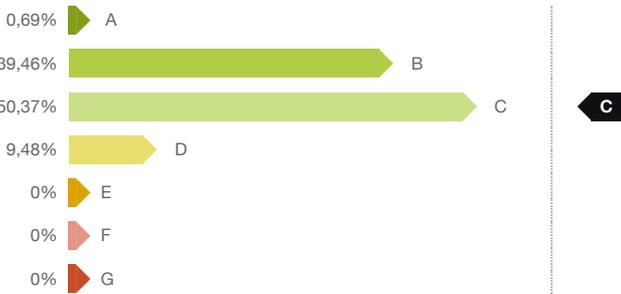
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

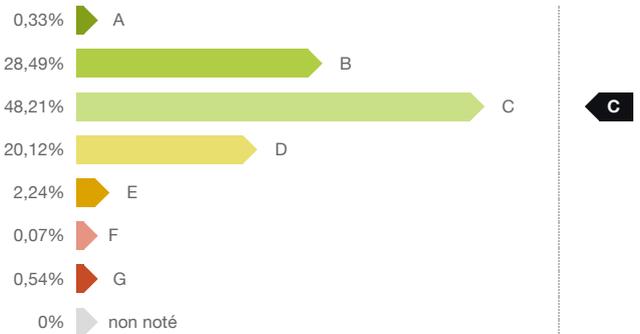
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	118
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTIONS ■

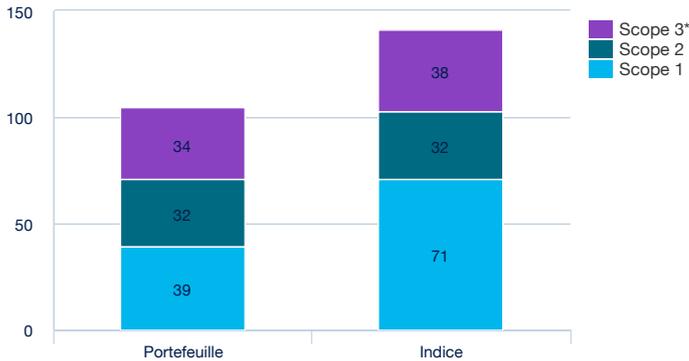
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 105 / 141

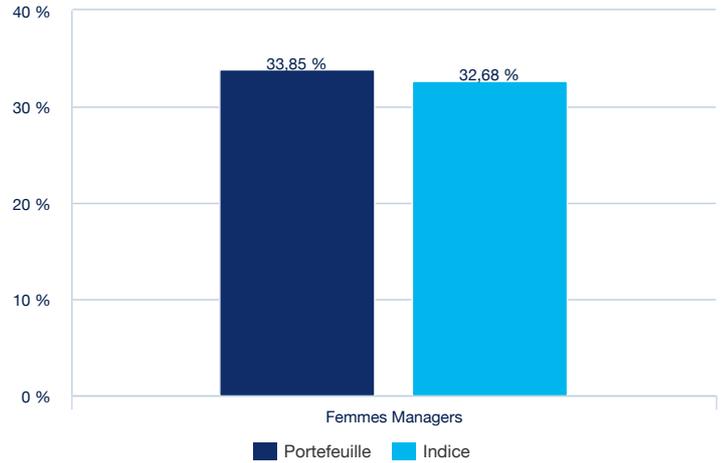


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture : 99,10% (Portefeuille) / 99,45% (Indice)

Social²

Mixité des Managers

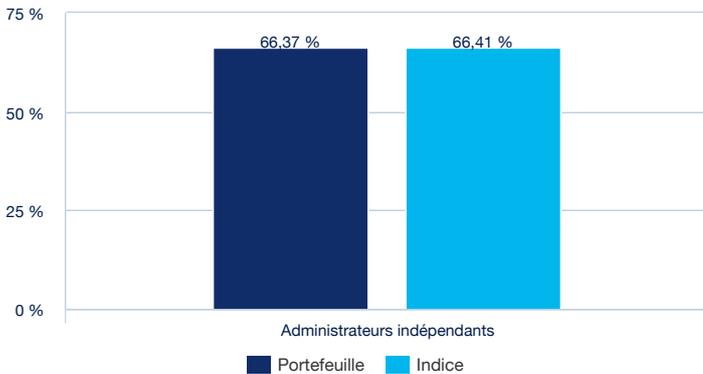


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,79% / 97,52%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

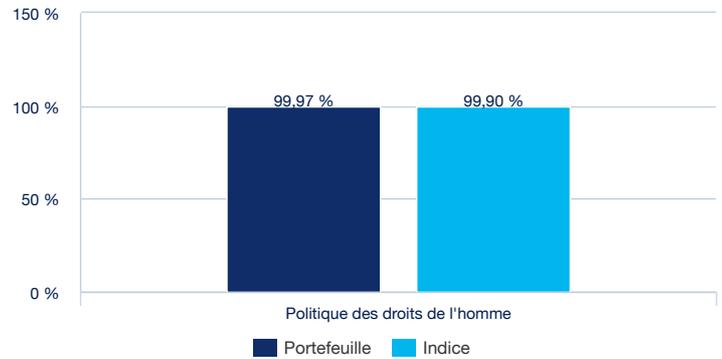


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,89% / 99,90%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 98,89% / 99,90%

ACTIONS ■

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.